

## Contribution aux frais de voyage

Distance parcourue	Montant par participant
Entre 2.000 et 2.999 km	<b>235.000 FCFA</b>
Entre 3.000 et 3.999 km	<b>347.000 FCFA</b>
Entre 4.000 et 7.999 km	<b>537.000 FCFA</b>
8.000 km ou plus	<b>982.000 FCFA</b>

## QUI CONTACTER ?



<https://erasmustogo.univ-lome.tg>



**Université de Lomé - Direction de la Coopération (DIRECOOPS)**



<https://www.univ-lome.tg>



[erasmusplus@univ-lome.tg](mailto:erasmusplus@univ-lome.tg)



**Université de Kara - Direction de la Coopération (DIRECOP)**



<https://www.univ-kara.tg>



[direcop@univkara.net](mailto:direcop@univkara.net)



## Guide de l'enseignant

**Erasmus+ 2021-2027 est le programme de l'Union européenne en faveur de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.**

Erasmus+ finance la mobilité des universitaires et des étudiants, ainsi que des partenariats de coopération entre l'Europe et d'autres régions du monde, y compris l'Afrique.



## Mobilité du Personnel pour l'enseignement ou la formation

### Critères d'éligibilité :

- Durée : 2 jours à 2 mois (hors durée de voyage).
- En cas de mobilité au départ de pays participant au programme et à destination de pays partenaires, l'activité doit durer entre 5 jours et 2 mois.
- Dans les deux cas, les 2 ou 5 jours minimum doivent être consécutifs.
- Dans le cas de personnel d'entreprise invité, la durée minimum est de 1 jour.

### Personnel ciblé :

- Enseignants
- Personnel administratif et technique

### Pays éligibles :

- Tout pays participant au programme.
- Tout pays partenaire.

## Soutien à la mobilité du Personnel

- Participation aux frais de séjour
- Contribution aux frais de voyage

### Participation aux frais de séjour

Pays d'Accueil	Min./Max. (FCFA/jour)
Slovénie, Estonie, Lettonie, Croatie, Slovaquie, République tchèque, Lituanie, Turquie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Ancienne Macédoine du Nord, Serbie	<b>39.000/ 91.000 FCFA</b>
Pays-Bas, Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne, Chypre, Grèce, Malte, Portugal	<b>45.000/ 104.000 FCFA</b>
Norvège, Danemark, Luxembourg, Royaume-Uni, Islande, Suède, Irlande, Finlande, Liechtenstein	<b>52.000/ 117.000 FCFA</b>

## Mobilité du personnel

### Activités éligibles :

#### 1. Période d'enseignement à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire

- Pour tout membre d'un établissement d'enseignement supérieur.
- Dans n'importe quelle filière d'études.

#### 2. Période de formation à l'étranger

- Lieu de la formation : un établissement d'enseignement supérieur, une entreprise ou tout autre lieu de travail pertinent.
- La formation doit présenter un intérêt pour le travail quotidien du participant au sein de son établissement d'enseignement supérieur.

### Critères d'éligibilité :

- Projet de mobilité à destination de n'importe quel pays participant au programme Erasmus+ ou pays partenaire.
- Projet de mobilité lié au développement professionnel du personnel concerné.

